

**Votre demande doit obligatoirement nous parvenir au moins
3 MOIS AVANT LA DATE DU DEBUT DE LA MANIFESTATION.**
La Ville se réserve le droit de ne pas instruire les demandes arrivées hors délai.

à l'adresse suivante :
Mairie de Bourg-en-Bresse
A l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – B.P. 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce formulaire avec précision afin que votre demande puisse être prise en compte et étudiée.

Éléments à joindre à ce formulaire :

1. Budget prévisionnel
2. Plan d'implantation des installations (précis et métré)
Quelques plans de places sont téléchargeables sur
<http://www.bourgenbresse.fr/Vos-demarches/Associations/Demande-d-organisation-de-manifestation>
3. Documents techniques de vos structures (ex : extrait du registre de sécurité pour les chapiteaux...)

MANIFESTATION

Nom : _____

Date de la manifestation: _____

Dates de montage et de démontage : _____

Horaires d'ouverture au public (début et fin) : _____

Type (sportive, culturelle, ...) : _____

Lieu : _____

Salles municipales (préciser) _____

Equipements sportifs (préciser gymnase, terrain....) _____

Nombre de personnes attendues : _____

Déroulement de la manifestation/ descriptif des activités-animations : _____

ORGANISATEUR

Association / organisme : _____

Responsable de la manifestation : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Email : _____

Contacts à communiquer au public (facultatif): _____

BESOINS TECHNIQUES (merci de préciser les quantités souhaitées)

N.B. : le matériel est mis à disposition en fonction du stock disponible

Chaises :

Tables: Tables congrès (2m x 0,40mlarge) :

Lot « Kermesse » (1 table+ 2 bancs):

Barrières :

- Podium : _____ m² - précisez hauteur :
- Praticables _____ m² (2mx1m) - précisez hauteur :

Service des Sports : Podium récompense simple Podium récompense par équipe

- Banderoles « Ville » :
- Raques de stationnement mobile pour vélos :
- Branchements électriques triphasé : (ex : grosse friteuse, camion frigo, etc..)
Nombre : _____ Puissance totale : _____ en Watt ou Kw
- Branchements électriques monophasé : (ex : sono, gauffrier, frigo, cafetière, projecteur, etc..)
Nombre : _____ Puissance totale : _____ en Watt ou Kw
(rappel : puissance en W et Kw indiquée sur une plaquette pour tout appareil électrique suffit d'ajouter ces puissances, par appareil, pour avoir la puissance totale)
- Rallonges électriques:
- Branchements d'eau (lieu)
- Autre :
- Lieu de livraison à préciser :

DEMANDE D'AUTORISATION (utilisation du domaine public, arrêt de la circulation, tenue d'une buvette...):

Places de stationnement : précisez nombre, lieu, joindre un plan : _____

Arrêté de circulation : précisez les rues concernées: _____

Si défilé : indiquez le circuit exact : _____

Vente ou collecte (y compris droits de place et d'entrée) _____

Buvette (préciser type de boissons, horaires) _____

Vente de restauration (précisez) _____

Sonorisation (horaires)

Fléchage

Pose de bornes

Communication Supplément événementiel B'enB'

Site Internet

Remplir le formulaire en ligne:

<https://www.bourgenbresse.fr/Vos-demarches/Associations/Demande-d-organisation-de-manifestation2/Formulaire-Annoncer-un-evenement-sur-les-supports-de-la-Ville-de-Bourg-en-Bresse>

Envoi des éléments à : evenements@bourgenbresse.fr

Affichage Decaux associatif (40 affiches A3 maximum)

Consulter <http://www.bourgenbresse.fr/Vos-demarches/Associations/Reglement-Affichage-dans-le-reseau-Decaux-associatif>

Autres - à préciser :

STRUCTURES APORTEES PAR L'ORGANISATEUR :
(+ plan d'implantation à fournir)

Détail des structures :(chapiteaux, barnum..) précisez dimensions, lestage... _____

SECURITE DE LA MANIFESTATION

Il convient de se référer aux instructions disponibles sur le site internet des services de l'État dans l'Ain :
<http://www.ain.gouv.fr/guide-d-organisation-des-evenements-rassemblant-du-a1367.html>

Précisez les moyens prévus pour

le respect du plan Vigipirate

- Nombre de membres de l'organisation (bénévoles et professionnels), leurs missions :
- Service d'ordre (sécurité privée) :
- Moyens de communication entre les acteurs :
- Dispositif de filtrage et procédure de vérification avant le début de l'événement :
- Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules :

les secours à personnes:

- Moyens humains et matériels de premiers secours et préciser les coordonnées de l'association agréée retenue :
- Moyens d'alerte des secours :
- Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs :

la sécurité sanitaire de la manifestation

(formulaire disponible sur www.bourgenbresse.fr, à remplir : 2020-09-10 Fiche récapitulative COVID19)

- Moyens mis en œuvre pour permettre aux participants le lavage régulier des mains / usage de gel hydroalcoolique et garantir la distanciation physique (accès au site, pendant la manifestation, à la sortie), joindre des plans :
- Nombre et lieux d'affichage prévus sur le site pour informer les participants des mesures barrières à appliquer et des règles à observer durant le rassemblement :
- Mesures de contrôle de l'application des mesures barrières :
- Procédure de gestion d'une suspicion de COVID durant le rassemblement :